

INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS UN PROJET D'AMÉNAGEMENT

Enjeux, principes et méthodes

2 JOURS, 14 HEURES

STRATÉGIE
CLIMATIQUE

CODE :
UA41

Objectifs de la formation

Définir le concept de biodiversité

Schématiser l'écosystème global des acteurs intervenant tout au long du projet intégrant la biodiversité

Respecter le cadre réglementaire et les outils d'urbanisme

Déterminer une stratégie d'aménagement en faveur de la biodiversité

Identifier les paramètres à prendre en compte pour concevoir un projet d'aménagement en faveur de la biodiversité

Parmi nos formateurs

- AUBRON Daniel
Expert en Aménagement et Territoires, milieux naturels,
INDDIGO

Public concernés

- DGS de collectivité ; Directeur /de collectivité ; Chargé de mission en charge de la planification, du foncier, et de l'urbanisme ; Elus ; Aménageurs du secteur public et privé

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Classe virtuelle : 1 195,00 €HT
- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Classe virtuelle : 1 495,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

Appréhender le concept de biodiversité

- Définir la biodiversité et connaître ses principaux enjeux
- Identification des concepts de base et des éléments de langage usités

Quelle place accorder à la nature dans l'espace urbain : les points clés

- Définir le potentiel et la notion d'échelles spatiales de la biodiversité
- Dans quelle mesure peut-on maîtriser l'élément naturel
- Comment faire accepter la biodiversité aux futurs usagers et à quel niveau

Connaître les contextes réglementaire et institutionnel applicables

- Identifier les engagements de l'État : quelles sont les réponses institutionnelles
- Quelles sont les réponses réglementaires sur l'espace et sur les espèces
- Quels sont les impératifs imposés par les outils d'urbanisme : SCOT, PLU, paysage, etc.
- Être au fait de l'actualité réglementaire : loi sur la biodiversité 2016 et ses décrets

Identifier les différents acteurs, leurs rôles et leurs leviers d'action

- Le maître d'ouvrage : ambition, rôle et leviers d'action
- Comprendre et se familiariser avec la politique et la volonté de la collectivité
- Comprendre les interactions des acteurs de l'urbanisme
- Identifier l'écosystème global des acteurs tout au long du projet

Disposer d'une méthodologie de prise en compte et d'évaluation de la biodiversité dans les projets d'aménagement

- Phase de diagnostic : analyse des fonctionnalités écologiques sur le site et en lien avec l'extérieur, inventaires faunistiques et floristiques, usages en place
- Concevoir un plan d'actions comprenant des phases de conception, de travaux, de fonctionnement

Définir l'ensemble des enjeux et des objectifs à atteindre d'une stratégie de biodiversité

- Établir une grille d'analyse de la biodiversité : outils pour suivre le projet phase par phase
- Du label à la certification, quelles différences, quel process : Cité Vive, Effinature, BiodiverCity, Biodi(V)strict

Comment mener un projet en faveur de la biodiversité

- Prendre en compte les éléments structurants : sols, diversité des espaces végétalisés et leur potentiel (emplacements, superficies, fonctions, continuités, etc.), l'eau (noues, mares, bassins, etc.)
- Quels équipements spécifiques utiliser : le bâti en tant que support de biodiversité (toitures, façades), les petits plus (nichoirs, hôtels à insectes, etc.)
- Gestion du site : mettre en place un cahier des charges prenant en compte les problématiques spécifiques de biodiversité
- Quelles techniques de communication utiliser pour sensibiliser les usagers à la biodiversité

Cas pratique : construire en groupe les grandes lignes d'un projet d'aménagement prenant en compte la biodiversité

Dates

Classe virtuelle	Paris
30/06-01/07/2025	30/06-01/07/2025
09-10/10/2025	09-10/10/2025
16-17/12/2025	16-17/12/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.